



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

ÉDITION MENSUELLE N°03  
31 mars 2017



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 5
Partie 2 Corrections aux cartes.....	6 - 13
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	14 - 19
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	N/A
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	21

Programmes Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* insérée à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des *Avis aux navigateurs*

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

### Cartes marines et publications canadiennes

Veillez consulter l'Avis No 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

[www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp)

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1202	Cap Éternité à/to Saint-Fulgence – Nouvelle édition – 20-MAI-94 – NAD 1927			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	6-août-1999			LN/D 23-Jul-1999
Modification de la carte	Porter	un feu FI G		48°26'36.4"N 70°53'08.6"W
		(voir carte no. 1 P24)		(F2007-107) LF (700) MPO(6829264-01)
	No. de référence Carte no. 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LN/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) / **D**ate.

## LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : <https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php>

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (ÉCRITS ET RADIODIFFUSÉS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation (écrits et radiodiffusés) qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrits en vigueur sont disponibles sur le site Web de la Garde côtière canadienne à [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP)

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### **Ouest**

\*Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Victoria  
Case postale 6000  
9860, chemin West Saanich  
SIDNEY, BC, V8L 4B2

Téléphone : (250) 363-6333  
Courriel : [supervisor.Victoria@innav.gc.ca](mailto:supervisor.Victoria@innav.gc.ca)  
Site Web : [www.ccg-gcc.gc.ca/Marine-communications/Home](http://www.ccg-gcc.gc.ca/Marine-communications/Home)

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM d'Iqaluit  
Avis à la navigation – série « A » et série « H »  
Case postale 189  
IQALUIT, NU, X0A 0H0

Téléphone : (867) 979-5269  
Facsimilé : (867) 979-4264  
Courriel : [iganordreg@innav.gc.ca](mailto:iganordreg@innav.gc.ca)  
Site Web : [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* **Services disponibles en français et en anglais.**

---

---

**INDEX**

---

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ</b>	<b>1</b>
Service hydrographique du Canada – Avis au sujet des annexes graphiques des cartes marines SHC .....	1
Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives aux cartes.....	1
Service hydrographique du Canada – Dates de l'édition courante des cartes.....	1
Service hydrographique du Canada – Cartes du type impression sur demande - Utilisation et soins à apporter .....	1
Service hydrographique du Canada, Transports Canada – Sécurité de la navigation - SÉVCM.....	2
*301 Service hydrographique du Canada – Cartes marines.....	2
*302 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	3
*303 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires .....	3
*304 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires .....	3
*305 Publication de la Garde côtière canadienne – L'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017.....	4
*306 Service hydrographique du Canada – Nouvelles éditions des cartes .....	4
*307 Kenora, Rat Portage Bay – Modifications à des bouées à espar .....	4
*308 Playgreen Lake to/au Little Playgreen Lake – Bouée non lumineuse déplacée.....	5
*322 Approches to/Approches à Oak Bay – Balise de jour remplacée par une bouée cardinale .....	5
<b>PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME</b>	<b>14</b>
*324 Aides radio à la navigation maritime 2016 (Pacifique et Arctique) .....	14
<b>PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES</b>	<b>N/A</b>
<b>PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME</b>	<b>21</b>

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1350	2	7053	4		
1351	2	7065	4		
3061	6	7066	4		
3312	6	7067	4		
3313	6, 7	7072	2, 4		
3419	7, 8	7135	2, 4		
3424	5, 8	7170	4		
3440	8	7185	2, 4		
3543	8, 9	7193	2, 4		
3548	9	7465	2, 4		
3554	2	7487	12, 13		
3555	2	7600	13		
3671	9	7620	13		
3724	10				
3737	10, 11				
3982	11				
4276	2				
4363	2				
5451	2, 4				
6218	4				
6258	11				
6259	11, 12				
6263	5, 12				
6272	12				
7051	4				
7052	2, 4				

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [chsinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:chsinfo@dfo-mpo.gc.ca)

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php>

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES

### ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

#### CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

#### NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

#### RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp)

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER

### Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

### Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA – SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**\*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Cartes nouvelles</b>					
3554	Plans Desolation Sound	1:12000	06-JAN-2017	2	20.00
<b>Nouvelles éditions</b>					
1350	Sorel-Tracy à/to Otterburn-Park	1:15000	04-NOV-2016	1, 3	28.00
1351	Bassin de Chambly au lac/to Lake Champlain	1:15000	18-NOV-2016	1, 3	28.00
4276	Little Bras D'or	1:5000	24-FEB-2017	1	20.00
4363	Cape Smoky to / à St Paul Island	1:75000	24-FEB-2017	1	20.00
5451	Cape Dorset and Approaches/et les Approches	1:25000	29-MAY-2015	4	20.00
7052	Cape Mercy to/à Kangeeak Point	1:500000	25-MAR-2016	4	20.00
7072	Kane Basin to/à Lincoln Sea	1:500000	29-MAY-2015	4	20.00
7135	Brevoort Harbour	1:12000	25-MAR-2016	4	20.00
7185	Kangeeak Point and Approaches/et les Approches	1:50000	25-MAR-2016	4	20.00
7193	Cape Hooper and Approaches/et les Approches	1:60000	25-MAR-2016	4	20.00
7465	Frustration Bay and Approaches/et les Approches	1:25000	25-MAR-2016	4	20.00
<b>Cartes retirées en permanence</b>					
3555	Plans - Vicinity of/Proximité de Redonda Islands and/et Loughborough Inlet				

**\*302 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
<b>NOUVEAUX PRODUITS</b>	
CA570420	Tenedos Bay
CA570422	Walsh Cove
CA570709	Refuge Cove
CA570710	Squirrel Cove
CA570712	Prideaux Haven
CA570727	Cortes Bay
CA570728	Lund
CA570729	Roscoe Bay
CA576353	Spanish Bay to Little Bras D'Or Channel
CA576354	Little Bras D'Or to/a St Andrew's Channel
<b>RETIRÉES EN PERMANENCE</b>	
CA579059	Black Cape

**\*303 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 04/2017](#)

**Entrée en vigueur du nouveau Règlement sur la sécurité contre l'incendie des bâtiments  
SGDDI No : 12675716**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

**\*304 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 05/2017](#)

**Mise à jour sur les mesures adoptées afin de répondre aux exigences de la Convention STCW Manille 2010  
pour les officiers et les matelots du secteur machine  
SGDDI No : 12537131**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

**\*305 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS 2017**

L'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017 peut maintenant être téléchargée gratuitement à partir du site Web NOTMAR : <https://www.notmar.gc.ca/annual-annuel-fr.php>

La version papier de cette publication n'est plus vendue. Cette version en ligne imprimable est toujours à jour avec les derniers changements.

Les modifications apportées à cette publication sont publiées dans la Partie 1 des éditions mensuelles des Avis aux navigateurs (<https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-fr.php>).

L'édition 2017 contient les mises à jour jusqu'au 31 mars 2017 et remplace l'édition 2016.

**\*306 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – NOUVELLES ÉDITIONS DES CARTES**

Les nouvelles éditions suivantes ont été publiées conformément à la politique gouvernementale en matière d'utilisation des langues officielles du Canada. Seules les informations provenant des Avis aux navigateurs ont été mises à jour sur ces cartes marines, et ce, jusqu'à la date de publication de cette dernière.

CARTE	TITRE DE LA CARTE
5451	Cape Dorset and Approaches/et les Approches
7051	Cumberland Sound
7052	Cape Mercy to/à Kangeeak Point
7053	Paallavik to/à Kangiqtugaapik
7065	Mill Island to/à Winter Island
7066	Cape Dorchester to/à Spicer Islands
7067	Spicer Islands to West Entrance of/ à L'Entrée Ouest de Fury and/et Hecla Strait
7072	Kane Basin to/à Lincoln Sea
7135	Brevoort Harbour
7170	Exeter Bay and Approaches/et les Approches
7185	Kangeeak Point and Approaches/et les Approches
7193	Cape Hooper and Approaches/et les Approches
7465	Frustration Bay and Approaches/et les Approches

**\*307 KENORA, RAT PORTAGE BAY – MODIFICATIONS À DES BOUÉES À ESPAR**

Référence Carte : 6218

Les bouées à espar suivantes ont été modifiées :

Keewatin Channel, Entrée à l'Ouest K36 (LF 6389) (49° 43' 01.1"N 094° 31' 43.3"W) :  
Changer d'une bouée à espar tribord rouge pour une bouée conique tribord rouge

Keewatin Channel, Ouest K35 (LF 6399) (49° 43' 02.9"N 094° 31' 45.0"W) :  
Changer d'une bouée à espar bâbord verte pour une bouée plate bâbord verte

(D2016-022, 023)

**\*308 PLAYGREEN LAKE TO/AU LITTLE PLAYGREEN LAKE – BOUÉE NON LUMINEUSE DÉPLACÉE**

Référence Carte : 6263

La bouée non lumineuse suivante a été déplacée :

Playgreen Lake – Bouée à espar PP4 (LF 9749) a été déplacée de 53° 54' 34.4"N 097° 57' 34.2"W à 53° 54' 35.4"N 097° 57' 35.9"W.

(A2017-003)

**\*322 APPROACHES TO/APPROCHES À OAK BAY – BALISE DE JOUR REMPLACÉE PAR UNE BOUÉE CARDINALE**

Référence : Avis 928(P)/16 est annulé (Carte 3424).

(P2017-002, 003)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

---

**3061 - Long Island to/à Little Harrison Lake - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983**

17-MARS-2017

LNMD. 27-JUIL-2007

Porter une zone de câbles sous-marins entre 49°38'03.1"N 121°54'08.6"W  
(Voir la carte n° 1, L30.2) et 49°37'07.4"N 121°56'48.2"W  
MPO(6203455-01)

Porter une zone de câbles sous-marins entre 49°36'57.0"N 121°56'34.3"W  
(Voir la carte n° 1, L30.2) et 49°37'52.3"N 121°53'57.8"W  
MPO(6203455-02)

**3312 - Secret Bay - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983**

24-MARS-2017

LNMD. 08-AVR-2016

Rayer la balise de jour de tribord privée 49°45'04.4"N 123°55'31.7"W  
(Voir la carte n° 1, Qt)  
MPO(6203457-01)

**3312 - Cordero Channel - East/Est - Sheet/Feuille 26 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983**

31-MARS-2017

LNMD. 24-MARS-2017

Porter une plate-forme du large avec légende Underwater Turbine/  
Turbine sous-marine 50°24'28.9"N 125°11'42.1"W  
(Voir la carte n° 1, P2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020  
MPO(6203459-01)

Porter un feu FI Y, marqué Priv 50°24'28.9"N 125°11'42.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020  
MPO(6203459-02)

Porter un câble sous-marin joignant 50°24'34.0"N 125°11'07.7"W  
(Voir la carte n° 1, L30.1) 50°24'32.0"N 125°11'27.0"W  
50°24'31.3"N 125°11'37.8"W  
et 50°24'29.2"N 125°11'41.6"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020  
MPO(6203459-03)

**3313 - Oak Bay - Sheet/Feuille 3 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983**

03-MARS-2017

LNMD. 29-JUIL-2016

Rayer la balise de jour de bâbord et réflecteur radar 48°25'28.6"N 123°17'22.4"W  
(Voir la carte n° 1, Qt, S4)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017003) MPO(6203452-01)

Porter une bouée charpente cardinale Nord, noir et jaune, marquée VJ 48°25'30.6"N 123°17'23.4"W  
(Voir la carte n° 1, Q130.3)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017002) MPO(6203452-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

**3313 - Approaches to/Approches à Victoria - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983**

03-MARS-2017

LNMD. 29-JUIL-2016

Rayer la balise de jour de bâbord et réflecteur radar 48°25'28.6"N 123°17'22.4"W  
(Voir la carte n° 1, Qt, S4)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017003) MPO(6203452-01)

Porter une bouée charpente cardinale Nord, noir et jaune, marquée VJ 48°25'30.6"N 123°17'23.4"W  
(Voir la carte n° 1, Q130.3)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017002) MPO(6203452-02)

31-MARS-2017

LNMD. 03-MARS-2017

Porter un brise-lames flottant , Bkw entre 48°26'16.6"N 123°26'46.9"W  
(Voir la carte n° 1, F4.1) et 48°26'19.7"N 123°26'43.2"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570138  
MPO(6203460-01)

Rayer la profondeur de 7.5 mètres 48°26'20.0"N 123°26'47.0"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
MPO(6203460-06)

**3419 - Esquimalt Harbour - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84**

17-MARS-2017

LNMD. 20-NOV-2015

Modifier FI R 6m pour lire FI R 7m vis-à-vis le feu 48°25'34.2"N 123°26'19.8"W  
(Voir la Carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570138  
(P2017004) LF(196) MPO(6203453-01)

31-MARS-2017

LNMD. 17-MARS-2017

Porter un brise-lames flottant , Bkw joignant 48°26'16.5"N 123°26'46.7"W  
(Voir la carte n° 1, F4.1) 48°26'19.6"N 123°26'43.0"W  
48°26'19.8"N 123°26'43.4"W  
48°26'16.7"N 123°26'47.0"W  
et 48°26'16.5"N 123°26'46.7"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570138  
MPO(6203460-01)

Porter un feu FI Y 48°26'16.6"N 123°26'46.8"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138  
MPO(6203460-02)

Porter un feu FI Y 48°26'17.6"N 123°26'45.6"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138  
MPO(6203460-03)

Porter un feu FI Y 48°26'18.7"N 123°26'44.4"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138  
MPO(6203460-04)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter un feu FI Y 48°26'19.7"N 123°26'43.3"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138  
MPO(6203460-05)

**3424 - Approaches to/Approches à Oak Bay - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983**  
03-MARS-2017

Rayer la balise de jour de bâbord 48°25'28.6"N 123°17'22.4"W  
(Voir la carte n° 1, Qt)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017003) MPO(6203452-01)

Porter une bouée charpente cardinale Nord, noir et jaune, marquée VJ 48°25'30.6"N 123°17'23.4"W  
(Voir la carte n° 1, Q130.3)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017002) MPO(6203452-02)

**3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**  
03-MARS-2017

Rayer la balise de jour de bâbord 48°25'28.6"N 123°17'22.4"W  
(Voir la carte n° 1, Qt)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017003) MPO(6203452-01)

Porter une bouée charpente cardinale Nord, noir et jaune, marquée VJ 48°25'30.6"N 123°17'23.4"W  
(Voir la carte n° 1, Q130.3)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214  
(P2017002) MPO(6203452-02)

31-MARS-2017

Porter un brise-lames flottant , Bkw 48°26'16.6"N 123°26'46.9"W  
(Voir la carte n° 1, F4.1) et 48°26'19.7"N 123°26'43.2"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570138  
MPO(6203460-01)

**3543 - Cordero Channel - Nouvelle édition - 27-NOV-1992 - NAD 1983**  
31-MARS-2017

Porter une plate-forme du large avec légende Underwater Turbine/  
Turbine sous-marine 50°24'28.9"N 125°11'42.1"W  
(Voir la carte n° 1, P2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020  
MPO(6203459-01)

Porter un feu FI Y, marqué Priv 50°24'28.9"N 125°11'42.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020  
MPO(6203459-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

---

Porter un câble sous-marin joignant 50°24'34.0"N 125°11'07.7"W  
(Voir la carte n° 1, L30.1) 50°24'32.0"N 125°11'27.0"W  
50°24'31.3"N 125°11'37.8"W  
et 50°24'29.2"N 125°11'41.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020

*MPO(6203459-03)*

**3543 - Dent and/et Yuculta Rapids - Nouvelle édition - 27-NOV-1992 - NAD 1983**

31-MARS-2017

LNMD. 03-SEPT-2010

Porter une plate-forme du large avec légende Underwater Turbine/  
Turbine sous-marine 50°24'28.9"N 125°11'42.1"W  
(Voir la carte n° 1, P2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020

*MPO(6203459-01)*

Porter un feu FI Y, marqué Priv 50°24'28.9"N 125°11'42.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020

*MPO(6203459-02)*

Porter un câble sous-marin joignant 50°24'34.0"N 125°11'07.7"W  
(Voir la carte n° 1, L30.1) 50°24'32.0"N 125°11'27.0"W  
50°24'31.3"N 125°11'37.8"W  
et 50°24'29.2"N 125°11'41.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470019, CA570020

*MPO(6203459-03)*

**3548 - Queen Charlotte Strait, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983**

17-MARS-2017

LNMD. 01-JANV-2016

Modifier FI 4s 12m 5M pour lire FI 4s 12m 6M vis-à-vis le feu 50°43'34.3"N 127°21'55.2"W  
(Voir la Carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470031

*(P2016145) LF(555) MPO(6203447-01)*

Porter un réflecteur radar 50°43'34.3"N 127°21'55.2"W  
(Voir la carte n° 1, S4)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470031

*LF(555) MPO(6203447-02)*

**3671 - Barkley Sound - Nouvelle édition - 04-NOV-2005 - NAD 1983**

31-MARS-2017

LNMD. 09-DÉC-2016

Déplacer le feu, marqué, FI R de 48°59'58.3"N 125°19'26.1"W  
(Voir la carte n° 1, P1) à 48°59'58.8"N 125°19'27.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470338

*LF(143) MPO(6203458-01)*

Déplacer le feu, marqué FI G de 48°59'19.0"N 125°19'41.2"W  
(Voir la carte n° 1, P1) à 48°59'18.7"N 125°19'40.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470338

*LF(144) MPO(6203458-02)*

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

---

**3724 - Caamaño Sound and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu**

24-MARS-2017

LNMD. 19-AOÛT-2016

Rayer	la profondeur de 17 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'30.5"N 129°15'07.9"W <i>MPO(6203456-01)</i>
Porter	une profondeur de ½ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'30.8"N 129°14'59.4"W <i>MPO(6203456-02)</i>
Rayer	la profondeur de 15 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'15.2"N 129°15'04.2"W <i>MPO(6203456-03)</i>
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'15.8"N 129°15'03.7"W <i>MPO(6203456-04)</i>
Rayer	la profondeur de 18 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'43.0"N 129°16'05.0"W <i>MPO(6203456-05)</i>
Porter	une profondeur de 4¼ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'39.6"N 129°15'58.1"W <i>MPO(6203456-06)</i>
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°42'00.7"N 129°16'36.6"W <i>MPO(6203456-07)</i>

**3737 - Laredo Channel including/y compris Laredo Inlet and/et Surf Inlet - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1987 - Inconnu**

24-MARS-2017

LNMD. 27-MAI-2016

Rayer	la profondeur de 17 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'30.0"N 129°15'07.0"W <i>MPO(6203456-01)</i>
Porter	une profondeur de ½ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'30.4"N 129°15'03.5"W <i>MPO(6203456-02)</i>
Rayer	la profondeur de 15 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'15.0"N 129°15'04.0"W <i>MPO(6203456-03)</i>
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'15.4"N 129°15'07.8"W <i>MPO(6203456-04)</i>
Rayer	la profondeur de 18 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'41.0"N 129°16'04.0"W <i>MPO(6203456-05)</i>

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter une profondeur de 4¼ brasses  
(Voir la carte n° 1, I10) 52°41'39.2"N 129°16'02.2"W  
MPO(6203456-06)

Porter une profondeur de ¾ brasse  
(Voir la carte n° 1, I10) 52°42'00.3"N 129°16'40.7"W  
MPO(6203456-07)

**3982 - Caamaño Sound to/à Whale Channel - Carte nouvelle - 30-OCT-2015 - WGS84**  
17-MARS-2017

Rayer la profondeur de 1.4 mètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470611 53°00'21.4"N 129°25'20.4"W  
MPO(6203454-01)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante inconnue  
(Voir la carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470611 53°00'21.2"N 129°25'18.8"W  
MPO(6203454-02)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante inconnue  
(Voir la carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470611 53°00'19.5"N 129°25'03.5"W  
MPO(6203454-03)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante inconnue  
(Voir la carte n° 1, K11)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470611 53°00'14.5"N 129°25'06.8"W  
MPO(6203454-04)

Rayer la profondeur de 2.9 mètres  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470611 53°05'18.5"N 129°17'16.1"W  
MPO(6203454-05)

Porter une roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la  
navigation de surface  
(Voir la carte n° 1, K13)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470611 53°05'19.5"N 129°17'15.1"W  
MPO(6203454-06)

**6258 - Montreal Point to/à Kettle Island - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-DÉC-1988 - NAD 1983**  
10-MARS-2017

Déplacer la bouée espar de bâbord verte, marquée P101  
(Voir la carte n° 1, Qg) de 53°41'15.3"N 097°52'09.7"W  
à 53°41'15.4"N 097°52'14.4"W  
(A2017001) MPO(6604274-01)

**6259 - Kettle Island to/à Martin Point - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 23-FÉVR-1990 - NAD 1983**  
10-MARS-2017

Déplacer la bouée espar de bâbord verte, marquée PP1  
(Voir la carte n° 1, Qg) de 53°55'23.7"N 097°56'43.9"W  
à 53°55'22.6"N 097°56'43.7"W  
(A2017002) MPO(6604275-01)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée PP5 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°54'03.5"N 097°58'20.2"W à 53°54'03.7"N 097°58'18.7"W (A2017004) MPO(6604277-01)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée PX5 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°50'55.5"N 097°58'55.0"W à 53°50'55.3"N 097°58'53.2"W (A2017005) MPO(6604278-01)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P3 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°54'24.3"N 097°57'28.5"W à 53°54'24.7"N 097°57'31.2"W (A2017006) MPO(6604279-01)

**6263 - Playgreen Lake to/au Little Playgreen Lake - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 14-AVR-1989 - NAD 1983**

10-MARS-2017

LNM/D. 03-FÉVR-2017

Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée PP1 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°55'23.7"N 097°56'43.9"W à 53°55'22.6"N 097°56'43.7"W (A2017002) MPO(6604275-01)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée PP5 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°54'03.5"N 097°58'20.2"W à 53°54'03.7"N 097°58'18.7"W (A2017004) MPO(6604277-01)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P3 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°54'24.3"N 097°57'28.5"W à 53°54'24.7"N 097°57'31.2"W (A2017006) MPO(6604279-01)

**6272 - Red Deer Point to/à North Manitou Island - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - Inconnu**

24-MARS-2017

LNM/D. 28-NOV-2014

Modifier	une bouée espar de tribord rouge, marquée K8 pour lire une bouée espar de tribord lumineuse rouge 'FL R', marquée K8 (Voir la carte n° 1, Qf, Q7)	52°11'44.4"N 100°07'12.6"W  (A2016017) LF(1635.1) MPO(6604240-01)
Modifier	une bouée espar de bâbord verte, marquée K9 pour lire une bouée espar de bâbord lumineuse verte 'FI G', marquée K9 (Voir la carte n° 1, Qf, Q7)	52°11'22.8"N 100°08'04.6"W  (A2016018) LF(1635.2) MPO(6604241-01)

**7487 - Fury and Hecla Strait - Carte nouvelle - 10-JUIL-1987 - NAD 1983**

17-MARS-2017

LNM/D. 07-MARS-2003

Porter	une sonde de 38 mètres, Rep (2016) (Voir la carte n°1, I10)	69°46'16.2"N 082°48'07.8"W  MPO(6604285-01)
Rayer	la profondeur de 53 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	69°46'14.2"N 082°48'07.7"W  MPO(6604285-02)

**7487 - Labrador Narrows - Carte nouvelle - 10-JUIL-1987 - NAD 1983**

17-MARS-2017

LNM/D. 07-MARS-2003

Porter	une sonde de 38 mètres, Rep (2016) (Voir la carte n°1, I10)	69°46'16.2"N 082°48'07.8"W  MPO(6604285-01)
--------	--	---

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST  
ÉDITION 03/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

---

Rayer la profondeur de 53 mètres  
(Voir la carte n° 1, I10) 69°46'14.2"N 082°48'07.7"W  
MPO(6604285-02)

**7600 - Beaufort Sea/ Mer de Beaufort - Carte nouvelle - 26-JUIL-1985 - Inconnu**  
10-MARS-2017

LNMD. 29-MAI-2015

Porter une sonde de 38 mètres, Rep (2017)  
(Voir la carte n°1, I10, I3.2) 70°38'34.2"N 134°37'27.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273357

MPO(6604284-01)

Porter une sonde de 48 mètres, Rep (2017)  
(Voir la carte n°1, I10, I3.2) 70°37'00.0"N 135°25'42.6"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273357

MPO(6604284-02)

**7620 - Demarcation Bay to/à Liverpool Bay - Carte nouvelle - 02-MAI-1997 - NAD 1983**  
10-MARS-2017

LNMD. 01-MAI-2015

Porter une sonde de 38 mètres, Rep (2017)  
(Voir la carte n°1, I10, I3.2) 70°38'34.2"N 134°37'27.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273357

MPO(6604284-01)

Porter une sonde de 48 mètres, Rep (2017)  
(Voir la carte n°1, I10, I3.2) 70°37'00.0"N 135°25'42.6"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273357

MPO(6604284-02)

\*324 AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 2016 (PACIFIQUE ET ARCTIQUE)

**PARTIE 2 - Page 28**

**AJOUTER 2 rangées au tableau suivant:**

**2.4 Balises Radar (RACONS)**

**2.4.1 Cote de Pacifique**

**Tableau 2-9 – Toutes les stations sont situées en Colombie-Britannique excluant Juan De Fuca**

Nom et emplacement	Portée Milles Marins	Degrés d'arc	Identification	Remarques
Raven Clan-Bouée lumineuse « EF9 » 54°15'59.98"N 131°05'23.96"W	15	360	$\overline{-(G)}$	Fonctionne à longueur d'année.
Nepean Rock-Bouée à cloche lumineuse « E78 » 53°12'14.2"N 129°36'26.1"W	15	360	$\overline{(N)}$	Fonctionne à longueur d'année.

**PARTIE 4 - Page 45**

**MODIFIER:**

**4.2.8.1. Émission DGPS par la Garde côtière canadienne**

**Tableau 4-15 - Côte du Pacifique**

Nom de station	Emplacement de la station NAD 83	Fréquences et régime d'émission	AIMS Indicatif des stations de référence	AIMS Indicatif des radiophares	Remarques
Alert Bay, C.-B.	50°35.19'N 126°55.49'W	309 kHz 200 bps	300, 301	909	Service pleinement opérationnel.
Amphitrite Pointe, C.-B.	48°55.46'N 125°32.53'W	315 kHz 200 bps	302, 303	908	Service pleinement opérationnel.
Richmond, C.-B.	49°05.74'N 123°10.61'W	320 kHz 200 bps	304, 305	907	Service pleinement opérationnel.
Sandspit, C.-B.	53°14.12'N 131°48.54'W	300 kHz 200 bps	306, 307	906	Service pleinement opérationnel.

**PARTIE 4 - Page 47**

**RETIRER :**

**Section 4.2.9 Rapport sur les renseignements exigés aux préalables (RREP)**

**REPLACER PAR :**

*Nota : En vertu du Règlement sur la sûreté du transport maritime (RSTM), des Mesures de sûreté régissant les événements désignés des grands voiliers et des Mesures de sûreté visant les grands voiliers et les installations maritimes qui ont des interfaces avec les grands voiliers, les bâtiments qui entrent dans les eaux canadiennes doivent effectuer une déclaration d'information préalable à l'arrivée à Transports Canada. Toutefois, veuillez noter que l'exigence de notification préalable à l'arrivée suivante ne s'applique pas aux bateaux de pêche, aux embarcations de plaisance, aux bâtiments gouvernementaux, ni aux bâtiments exerçant leurs activités uniquement sur les Grands Lacs ou aux parties du voyage d'un bâtiment sur les Grands Lacs lorsque la notification préalable à l'arrivée a été donnée avant son entrée dans la Voie navigable du Saint-Laurent.*

**Exigence :**

Les capitaines des bâtiments suivants (y compris les grands voiliers), qui effectuent un voyage international :

- bâtiments ressortissant à la Convention SOLAS d'une jauge brute égale ou supérieure à 500 tonnes;
- bâtiments ressortissant ou non à la Convention SOLAS qui transporte 12 passagers ou plus;
- bâtiments non ressortissant à la Convention SOLAS d'une jauge brute supérieure à 100;
- bâtiments non ressortissant à la Convention SOLAS, qui sont des bâtiments remorqueurs utilisés pour remorquer un chaland à l'arrière ou le long de leur bord ou pour pousser un chaland, si le chaland transporte certaines cargaisons dangereuses;

ne peuvent pas entrer dans les eaux canadiennes avant d'avoir présenté leur notification préalable à l'arrivée à Transports Canada :

- a) au moins 96 heures avant d'entrer dans les eaux canadiennes;
- b) si la durée du segment du voyage avant l'entrée dans les eaux territoriales du Canada est inférieure à 96 heures mais supérieure à 24 heures, au moins 24 heures avant l'entrée dans les eaux canadiennes; ou
- c) si la durée de la partie du voyage avant d'entrer dans les eaux canadiennes est de moins de 24 heures, dès que possible avant d'entrer dans les eaux canadiennes mais au plus tard au moment du départ du dernier port d'escale.

La méthode privilégiée de transmission de la notification préalable à l'arrivée est l'utilisation du formulaire de NPA de 96 heures en format PDF. Les formulaires peuvent être obtenus en envoyant un courriel aux adresses suivantes :

[TC.NPA-PAIR.TC@tc.gc.ca](mailto:TC.NPA-PAIR.TC@tc.gc.ca) – pour recevoir un formulaire de NPA de 96 heures en français  
[TC.PAIR-NPA.TC@tc.gc.ca](mailto:TC.PAIR-NPA.TC@tc.gc.ca) – pour recevoir un formulaire de NPA de 96 heures en anglais

Lorsqu'un demandeur envoie un courriel à l'une de ces adresses, il reçoit un courriel généré automatiquement dans lequel est joint le formulaire PDF. Les formulaires peuvent être sauvegardés en enregistrant le formulaire dans un courriel à Transports Canada à une des adresses suivantes :

Navires qui entrent dans les eaux de l'OUEST DU CANADA :  
Centre des opérations de la sûreté maritime Ouest de Transports Canada  
[MARSECW@tc.gc.ca](mailto:MARSECW@tc.gc.ca)  
1-250-363-4850

Navires qui entrent dans les eaux de l'EST DU CANADA, la VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT et l'ARCTIQUE CANADIEN :  
Centre des opérations de la sûreté maritime Est de Transports Canada  
[MARSECE@tc.gc.ca](mailto:MARSECE@tc.gc.ca)  
1-902-427-8003

Le capitaine du bâtiment est responsable d'assurer que tous les renseignements fournis au gouvernement du Canada (Transports Canada) dans la NPA sont complets et exacts. Les capitaines des bâtiments assujettis au *Règlement sur la sûreté du transport maritime* (voir la description ci-dessus) qui ne soumettent pas de NPA, ou qui soumettent une NPA incomplète ou inexacte, risquent d'assujettir leurs bâtiments à des mesures de contrôle telles que, notamment : l'inspection, l'immobilisation, le détournement ou l'expulsion des eaux canadiennes.

Toutes les mesures raisonnables doivent être prises lorsqu'il y a un changement dans les renseignements précédemment fournis dans une NPA présentée à Transports Canada en vertu du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*, des *Mesures de sûreté régissant les événements désignés des grands voiliers* et des *Mesures de sûreté visant les grands voiliers et les installations maritimes qui ont des interfaces avec les grands voiliers*. Il convient de noter ce qui suit :

- le bâtiment n'entre pas dans les eaux canadiennes à moins que le changement ait été déclaré;
- dans le cas d'un changement qui s'est produit après l'entrée du bâtiment dans les eaux canadiennes, le changement doit être déclaré avant la première interface du bâtiment avec l'installation maritime au Canada.

Si, pour quelque raison que ce soit, le capitaine d'un bâtiment n'est pas en mesure d'envoyer la NPA à l'aide d'une des méthodes privilégiées ci-dessus, une des éventualités suivantes doit être envisagée :

- si le capitaine n'est pas en mesure d'obtenir un formulaire PDF, la section ci-dessous précise les renseignements à déclarer;
- si la messagerie électronique est hors service, le capitaine du bâtiment peut envoyer les renseignements requis (voir la section ci-dessous) à tout centre des Services de communications et de trafic maritimes (SCTM). Les coordonnées des centres de SCTM se trouvent à la partie 2 de cette publication.

La notification préalable à l'arrivée d'un bâtiment doit inclure les renseignements suivants :

- a) son nom;
- b) le pays d'immatriculation;
- c) le nom du propriétaire enregistré;
- d) le nom de l'exploitant;
- e) le nom de la société de classification (ne s'applique pas aux grands voiliers);
- f) l'indicatif d'appel radio international;
- g) le numéro du certificat international de sûreté du navire ou du certificat de sûreté pour bâtiment canadien ou d'un document de conformité de sûreté du navire;
- h) le numéro de l'Organisation maritime internationale, s'il s'agit d'un navire ressortissant à SOLAS;
  - i. le numéro d'identification unique de la compagnie de l'OMI attribué à sa compagnie et le numéro d'identification unique de propriétaires inscrits de l'OMI attribué à son propriétaire;
- i) la date d'émission, la date d'expiration et le nom de l'organisme émetteur du certificat international de sûreté du navire, du certificat canadien de sûreté du bâtiment ou du document de sûreté du navire;
- j) la confirmation que le bâtiment est doté d'un plan de sûreté approuvé;
- k) le niveau MARSEC en vigueur;
- l) une déclaration indiquant le moment où les 10 dernières déclarations de sûreté du bâtiment ont été remplies;
- m) des détails de toute infraction à la sûreté, de tout incident de sûreté et de toute menace contre la sûreté concernant le bâtiment durant les dix dernières visites à des installations maritimes et durant le temps passé en mer entre ces visites;
- n) des précisions sur toute lacune du matériel et des systèmes de sûreté, y compris les systèmes de communication et la façon dont le capitaine du bâtiment entend la corriger;
- o) le cas échéant, le nom de l'agent et ses numéros de téléphone et de télécopieur pour le joindre en tout temps (ne s'applique pas aux grands voiliers);
- p) le cas échéant, le nom de l'affréteur du bâtiment;
- q) la position du bâtiment et la date et l'heure à laquelle il est arrivé à cette position;
- r) le cap et la vitesse du bâtiment;
- s) son premier port d'escale au Canada ainsi que l'heure prévue d'arrivée à ce port et, le cas échéant, sa dernière destination ainsi que l'heure prévue d'arrivée à cette destination;

- t) le nom d'une personne-ressource à l'installation maritime qu'il visitera et les numéros de téléphone et de télécopieur pour la joindre en tout temps;
- u) les renseignements suivants à l'égard des 10 dernières visites à des installations maritimes :
  - i. l'installation de réception,
  - ii. l'installation maritime visitée,
  - iii. la ville et le pays,
  - iv. la date et l'heure d'arrivée;
  - v. la date et l'heure de départ;
- v) une description générale de la cargaison, y compris la quantité de cargaison (ne s'applique pas aux grands voiliers);
- w) le cas échéant, la présence de substances ou d'engins dangereux à bord et leur description;
- x) les coordonnées suivantes :
  - i. le nom du capitaine,
  - ii. son adresse électronique, le cas échéant,
  - iii. son numéro de téléphone satellite ou mobile, le cas échéant.

Pour toute autre question ou demande de renseignements concernant la notification préalable à l'arrivée, veuillez communiquer avec le Centre des opérations de la sûreté maritime (Est ou Ouest) approprié par courriel ou par téléphone, conformément à ce qui précède.

#### **PARTIE 4 - Page 66-67**

#### **MODIFIER :**

##### ***4.3.11 Inspection des appareils radio***

La Garde côtière canadienne, au nom de Transports Canada, doit effectuer l'inspection des stations radio de navires en vertu des prescriptions de la *Loi sur la marine marchande du Canada 2001*. Faites parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous toute demande de renseignements sur la sécurité concernant les normes des inspections des installations radio de navire :

Gestionnaire de projet, Inspection de radio des navires,  
Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne,  
200 rue Kent, 7ième étage, Station **7S001**  
Ottawa ON K1A 0E6  
Renseignements : [InfoPol@dfo-mpo.gc.ca](mailto:InfoPol@dfo-mpo.gc.ca)

**POUR LIRE :**

**4.3.11 Inspection des appareils radio**

La Garde côtière canadienne, au nom de Transports Canada, doit effectuer l'inspection des stations radio de navires en vertu des prescriptions de la *Loi sur la marine marchande du Canada 2001*. Faites parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous toute demande de renseignements sur la sécurité concernant les normes des inspections des installations radio de navire :

Gestionnaire de projet, Inspection de radio des navires,  
Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne,  
200 rue Kent, 7ième étage, Station **7S022**  
Ottawa ON K1A 0E6  
Renseignements : [InfoPol@dfo-mpo.gc.ca](mailto:InfoPol@dfo-mpo.gc.ca)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

AUCUNE CORRECTION POUR LA VERSION FRANÇAISE.

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau		Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	--	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

196 G5307	Scroggs Rocks	Côté Sud des rochers. 48 25 34.2 123 26 19.8	FI R	4s	<b>7.3</b>	5	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3419</b> <b>Éd. 03/17 (P17-004)</b>
549.2 G5623	Yellow Bluff – Feu à secteurs	Sur un haut-fond. 50 35 13.1 126 57 03.5	FI W- R	4s	8.5	5	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche, bande rouge à la partie supérieure.	<b>Rouge de 288° à 302°;</b> <b>blanc de 302° à 288°</b> <b>par le N., l'E., le S. et l'W.</b> Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3546</b> <b>Éd. 03/17 (P17-001)</b>
555 G5631	Round Island	50 43 34.3 127 21 55.2	FI W	4s	11.8	6	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche.	Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3548</b> <b>Éd. 03/17 (P16-145)</b>
569 G5647	Crane Islands	Au sommet de l'île la plus à l'Ouest. 50 50 31.9 127 31 25.5	FI W	4s	14.2	7	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche, bande verte à la partie supérieure.	À longueur d'année.  <b>Carte:3549</b> <b>Éd. 03/17 (P16-144)</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Nom du navire ou de l'expéditeur : ..... Date : .....

Adresse de l'expéditeur : .....  
Numéro Rue

Ville : ..... Prov. / Pays : ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur : .....

Date de l'observation : ..... Heure (UTC) : .....

Position géographique : .....

Coordonnées de la position: Lat : ..... Long : .....

Méthode de positionnement :  DGPS  GPS avec WAAS  GPS  Radar  Autre

Système de référence géodésique utilisé :  WGS 84  NAD 27  Autre

Exactitude estimée de la position : .....

N°. de la carte : ..... Informations :  NAD 27  NAD 83

Édition de la carte : ..... Dernière correction appliquée : .....

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) : .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) : .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Montréal, QC, H2Y 2E7  
[Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca)

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

**OU**

Directeur général, Service hydrographique du Canada  
& services océanographiques.  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa, ON, K1A 0E6  
[CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca)

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: [info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)